

«Pour moi qui suis d'une génération avant l'informatique et avant internet, il me fallait un outil très simple à utiliser»

Qui mieux que les abonnés eux-même pour vous parler de "Mes P@rnelles" ! La Chambre d'Agriculture du Gers a donc interviewé des agriculteurs utilisateurs de l'outil et vous propose de découvrir leur témoignage aux travers d'une série d'articles dans la «Volonté Paysanne».

Rencontre avec Bernard DARRIS, céréalier dans le canton de L'Isle Jourdain, abonné depuis 2 ans à "Mes P@rnelles"

Volonté Paysanne du Gers : Comment avez-vous connu "Mes P@rnelles" ?

Bernard Darris : La réglementation exige de réaliser tellement de papiers pour le suivi des cultures que la nécessité d'un logiciel informatique m'a semblé évidente. De plus, l'informatique se généralise dans les exploitations, chaque agriculteur possède son ordinateur. Pour moi il était devenu évident que le papier disparaîsse au profit de l'informatique. C'est pourquoi je me suis rendu à une démonstration de "Mes P@rnelles" réalisée par la Chambre d'Agriculture du Gers à l'Isle Jourdain, et j'ai tout de suite été séduit.

VP : Vous dites que l'informatique était devenu nécessaire sur votre exploitation, mais pourquoi avoir choisi "Mes P@rnelles" plutôt qu'un autre logiciel ?

B. Darris : La question primordiale qui a guidé mon choix, ce fut la simplicité. Je voulais un système simple, compréhensible et rapide. Pour moi qui suis d'une génération avant l'informatique et avant inter-



net, il me fallait un outil très simple à utiliser, avec une prise en main facile pour que je puisse me débrouiller seul et "Mes P@rnelles" répond tout à fait à mes exigences.

«J'ai la possibilité de travailler sur les frais de mécanisation, de main d'oeuvre et tout ceci me permet d'avoir un inventaire en fin d'année qui sera très profitable dans la gestion même de mon exploitation».

VP : Comment s'est passée la prise en main ?

B. Darris : J'ai participé à 2 jours de formation à la Chambre d'Agriculture. Ensuite, c'est la pratique et l'expérience qui m'ont permis d'être autonome.



Bernard DARRIS

En société : EARL CARROLIS
Agriculteur à Endoufielle
SAU : 150 ha en grandes cultures en sec
Principalement : blé dur et tournesol
Cultures secondaires : colza et blé tendre de qualité

VP : Si vous avez des difficultés, avez-vous un interlocuteur pour vous aider ?

B. Darris : Oui, la Chambre d'Agriculture du Gers a mis en place une "hotline", ainsi depuis chez moi je peux être en contact direct avec les conseillers pour avancer sur mon dossier. Ça permet d'avoir une solution rapidement et d'éviter les déplacements.

VP : Est-ce un avantage d'avoir un logiciel qui fonctionne par internet ?

B. Darris : "Mes P@rnelles" fonctionne sur internet ce qui lui permet d'avoir une plus grande fiabilité, par exemple les mises à jours sont automatiques. Les sauvegardes sont systématiques aussi, nous avons à faire à un serveur, donc il n'y a plus besoin de disquette à la maison. Je pense qu'il y a un grand intérêt à fonctionner avec internet.

VP : "Mes P@rnelles" répond-t-il à vos attentes ?

B. Darris : Oui parfaitement, surtout pour les produits phytos. Nous sommes dans un cadre de réduction d'application des produits phytos et la réglementation est très stricte là-dessus. "Mes P@rnelles" me fournit les données correspondant aux doses homologuées, aux mélanges autorisés et également les limites de protection de l'environnement par rapport à la qualité des eaux. Ceci est très important et me sécurise dans mon travail.

«En 1 ou 2 clics de souris c'est noté, exactement comme si je le faisais sur un carnet».

VP : Vous utilisez "Mes P@rnelles" essentiellement pour le volet réglementaire ?

B. Darris : Non, pas seulement. Je ne suis pas en zone vulnérable mais je pratique quand même le calcul du plan de fumure. Il est facile

à faire, je l'utilise surtout pour la culture de blé dur où je dois apporter des quantités d'azote importantes pour avoir une qualité de produit. Il est donc essentiel d'avoir les reliquats et d'assurer le fractionnement de l'azote jusqu'au bout.

VP : Quel autre avantage en retirez-vous ?

B. Darris : "Mes P@rnelles" est également utilisable pour réaliser son dossier PAC. A mon avis c'est un avantage très important qui permet de simplifier ma déclaration et de la sécuriser.

VP : Quel est la prochaine étape pour vous ?

B. Darris : L'utilisation du module économique car "Mes P@rnelles" permet d'optimiser son exploitation, à savoir je peux introduire les coûts des intrants et les stocks. J'ai la possibilité de travailler sur les frais de mécanisation, de main d'oeuvre et tout ceci me permet d'avoir un inventaire en fin d'année qui sera très profitable dans la gestion même de mon exploitation.

VP : Quel est votre bilan après 2 ans d'utilisation ?

B. Darris : Après 2 ans, je suis très satisfait car c'est simple à utiliser. Je suis dans un système grandes cultures, l'enregistrement est très rapide chaque fois que je fais une intervention dans mes champs, je vais sur "Mes P@rnelles" et en 1 ou 2 clics de souris c'est noté, exactement comme si je le faisais sur un carnet. Je trouve ce système très intéressant.

La Chambre d'Agriculture du Gers vous invite à tester cet outil :

- En petit groupe de 8 agriculteurs,
- A la Chambre d'Agriculture du Gers avec un ordinateur individuel et depuis chez vous,
- Utilisation personnalisée avec vos îlots et vos enregistrements,
- Entièrement pris en charge par le fond de formation,
- Possibilité de bénéficier du crédit d'impôt de plus de 124 € pour ceux qui sont au réel,
- Aucune obligation d'abonnement à la fin des 2 journées.

Et gagnez du temps sur votre abonnement !

- Lorsque vous vous abonnez :
- Vous conservez les données saisies pendant les journées découvertes,
 - Vous gagnez du temps pour l'utilisation chez vous,
 - Un conseiller de la Chambre d'Agriculture du Gers viendra sur votre exploitation en cours de campagne afin de faire le point avec vous.

Alors n'hésitez plus, et inscrivez-vous au 05.62.61.77.45 pour découvrir "Mes P@rnelles" les : 16 et 23 novembre 2010, ou les 25 novembre et 9 décembre 2010, ou les 01 et 10 décembre 2010.



Pour plus de renseignements, contactez la Chambre d'Agriculture du Gers Marie Laffitte au 05.62.61.77.45 ou par mail : mesparcelles@gers.chambagri.fr